

acturent le snack pour voler...
boissons

La nuit de jeudi à vendredi à Manosque, vers 2h40, la police a
tée. Le rideau métallique d'un snack situé chemin des Embar-
été fracturé. À 4h15, un équipage interpellait trois individus
lés à Manosque, tous mineurs, deux âgés de 17 ans et un de 16
n'auraient pris que des boissons.

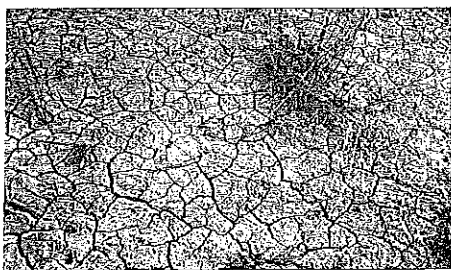
On ferme pour avoir violenté injointe.

Un tribunal correctionnel, était jugé un homme de 27 ans, bien
des services de police, accusé d'avoir violenté sa compagne à
rs reprises à Digne, les 11 et 12 décembre 2016, et de l'avoir
é, ainsi que les policiers, avec un couteau de cuisine dans
main. Manifestement ivre, il avait également résisté aux
de l'ordre lors de son interpellation. Son ex-compagne était
oins revenue sur l'accusation d'agression sexuelle à la barre, à
de surprise du tribunal. Le prévenu repart avec deux ans de
ferme ainsi que deux avec sursis mise à l'épreuve et obligation
s.

B.M.

SÉCHERESSE

Communes au régime c, vigilance pour tout département



uni par Bernard Guérin, pré-
les Alpes-de-Haute-Pro-
hier, le comité de gestion
giale de l'eau a décidé le dé-
chement du seuil de vigi-
à la sécheresse pour tout le
tement. En effet, tous les
d'eau sont affectés par le
remplissage des nappes
tiques durant l'automne
ssence de pluies significa-
depuis le printemps. En
ulier, le Largon, le Lauzon,
et le Vançon ont un débit
eur au seuil déclenchent le
de vigilance défini dans le
d'action sécheresse du dé-
ment. Tous les usagers, par
importement responsable
lidaire, doivent viser une
on économie de l'eau. Il est
mandé de : rechercher ac-
cent les fuites d'eau et les
réparer tant sur les réseaux
potable (pour les collectivi-
que sur la robinetterie et les
ses d'eau pour les particu-
limiter le nettoyage des voi-
et le réaliser dans les sta-
de lavage ; ne pas vider les
nes et, en cas de nécessité
mise à niveau, l'effectuer la
de 20 heures à 7 heures ; li-
r l'arrosage des jardins et
parcelles agricoles au strict
suaire et le réaliser en de-

hors des périodes chaudes pour
limiter l'évaporation enfin d'évi-
ter de laver les voies et trottoirs.
Par ailleurs, le bassin-versant
du Colostre est placé en "alerte
renforcée", présentant un étage
particulièrement sévère avec
des débits très bas depuis plu-
sieurs semaines. Des restric-
tions s'imposent donc à Alle-
magne, Riez, Moustiers, Rou-
moules, Puimoisson et
Saint-Martin de Brômes. Sont
ainsi suspendus : le lavage de voi-
tures en dehors des stations de
lavage ; le remplissage complet
des piscines privées (seule reste
possible la remise à niveau pour
compensation de l'évaporation à
réaliser de préférence de nuit) ;
les écoulements permanents
dans les caniveaux ; (seuls res-
tent autorisés les lavages stricte-
ment nécessaires à la salubrité
publique) ; le nettoyage des ter-
rasses et des façades ne faisant
pas l'objet de travaux ; l'arrosage
des pelouses, stades et golfs ; l'ar-
rosage diurne des jardins pota-
gers (8h à 20h) ; l'arrosage
diurne des fleurs, massifs flo-
raux, arbres et arbustes (8h à
20h). La réduction des volumes
prélevés pour l'irrigation agric-
ole ou pour l'eau potable est
portée à 30 %.

ORGANISÉ PAR LES DISCIPLES D'ESCOFFIER

13 JUILLET

au profit
des enfants malades
ou handicapés

**Soupe
au
pistou
+ glace**

Apartir de 19h30
Place des Commerces
Souterrain animé par
Don Blaise

Réservation : 04 92 73 75 40

Services publics : la casse ?

Élus et population se mobilisent contre des fermetures de bureaux de poste,
de trésorerie, de classe d'école... État des lieux de ce qui se joue.
Qui assurera la fonction de services publics ?

"Il faut lutter pour le désenclavement nu-
mérique et contre la disparition des services
publics : les écoles, la Poste..."

Lors de l'assemblée générale des maires
ruraux - qui concerne les communes de
moins de 3500 habitants réunies sous la
houlette de Jean-Jacques Lachamp son pré-
sident - le leitmotiv est revenu. Inexorable-
ment. Car les populations de ces territoires
ont le sentiment de faire les frais des poli-
tiques de réorganisation des pouvoirs pu-
blics, à l'heure où les Dotations globales de
fonctionnement fondent comme neige au
soleil. Le Très haut débat ? "C'est compliqué
parce qu'il faut des financements et on ne les
a pas ; les territoires ruraux n'intéressent pas
les opérateurs privés", a indiqué Patricia Gra-
net, vice-présidente du Conseil départemen-
tal. Et pourtant, c'est le rôle du Syndicat
mixte ouvert Paca... "Nous sommes inquiets
pour les Alpes de Haute-Provence et les
Hautes-Alpes". En effet, elle souligne l'in-
quiétude d'une main mise du syndicat par
des départements nettement plus urbanisés,
au détriment des Alpes du Sud. Ce que
confirme Éliane Barreille, vice-présidente à
la Région, annonçant alterner Renaud Muse-
lier, président, à ce sujet. "Aujourd'hui,
nous sommes les parents pauvres de ce syndi-
cat alors qu'à l'origine il a été créé pour dé-
fendre nos problématiques rurales".

Ce même syndicat dénonce lui-même
l'inertie de la situation en matière de couver-
ture de téléphonie mobile. Le 29 juin, une

motion a été signée par ses représentants.
Pour autant, l'unanimité se fait : les usages
numériques sont ceux qui permettent de lu-
ter contre la fermeture de services. "Il est né-
cessaire d'avoir une vraie couverture mobile
et numérique pour toutes les communes du
département", martèle Jean-Yves Roux, sé-
nateur. Évoquant des possibles transferts
de directions d'établissements publics, il
souligne : "Nous avons le devoir de deman-
der un moratoire pour préserver un maillage
de services publics".

Réinventer le maillage territorial

Dans ce contexte, Christophe Duverne,
sous-préfet de Castellane en charge de la ru-
ralité avait fort à faire pour défendre sa po-
sition d'autant qu'il reconnaissait que "Les dif-
ficultés touchent plus les zones rurales.
Concernant la baisse de la Dotation globale
de fonctionnement, chacun prend sa part
dans l'effort de baisse de l'endettement pu-
blic". La signature du premier contrat de ru-
ralité du département le 12 décembre 2016,
avec Alpes Provence Verdon était un signe
jugé encourageant. "La Poste, les trésore-
ries... participent à la réduction des inégali-
tés des petits territoires. Mais il faut noter la
création d'un réseau avec 16 Maisons de ser-
vices au public qui constituent un premier
maillage de notre territoire. Sandrine Cosse-
rat (conseillère départementale et maire de
Volonne, NDLR) est déléguée à la mise en
place du nouveau Schéma d'amélioration

d'accessibilité aux services au public issu de
la loi NOTRe". Un schéma conçu pour 6 ans
qui, "dans les territoires en déficit d'accessibi-
lité, déterminera un plan de développement
et de mutualisation. Une notion d'accessibi-
lité en fonction du temps, de la facilité d'accès,
de la disponibilité du service et du coût. Enor-
mément de choses se font sur notre territoire
mais il y a parfois un déficit de communica-
tion". Éliane Barreille nuance : "Les maires
sont arc-boutés contre les nouvelles mesures
et ces fermetures vont à contresens de me-
sures en faveur des territoires. Les Maisons
d'accessibilité aux services publics ? Je crois
que c'est un peu tard... La ruralité existera
toujours mais où est la ruralité quand on n'a
pas accès au numérique ?"

Entre le dispositif national et son applica-
tion sur le terrain, des hiatus se font jour par-
fois. Aussi, Serge Prato maire de Saint-André
les Alpes, a souligné la contradiction
entre l'élaboration d'un schéma départemen-
tal d'accessibilité aux services publics et
l'annonce de fermeture de sites... Pour
autant, le sous-préfet n'en démord pas : "Il
faut réinventer le maillage territorial avec la
loi NOTRe, il faut réfléchir à de nouvelles mis-
sions. Il faut innover ; ça peut être dans le
maillage des commerces ; pourquoi pas dans
des centres médico-sociaux, des médiathè-
ques...". Et de souhaiter que les intercommu-
nalités prennent la compétence des ser-
vices publics. Un nouvel enjeu.

Emmanuelle FABRE

Saint-André veut garder les impôts des entreprises

Le 29 juin dernier, c'est devant une as-
sistance nombreuse que l'association des
commerçants de Saint-André les Alpes a
tenu une première réunion d'informa-
tion sur le projet de suppression du ser-
vice des impôts des entreprises de
Saint-André.

En premier lieu, Olivier Ciccoli, délégué
local de la CGT-Finances, a fourni les pré-
cisions dont il disposait. Le long tour de
table qui a suivi a montré que les commer-
çants, artisans, professions libérales, et
autres représentants de cabinets compta-
bles sont très satisfaits du service des
impôts des entreprises, et en ont soulig-
né, parfois avec passion, la compétence
technique, la connaissance du terrain et
des acteurs, le caractère humain.

Par conséquent, ils considèrent, étant
au plus proche du terrain, que ce service
est indispensable à la bonne marche éco-
nomique du quart Sud-Est du départe-
ment des Alpes de Haute-Provence et ils
sont solidaires de la position adoptée par
la Communauté de communes Alpes-Pro-



ence-Verdon le 24 avril.

La pétition lancée depuis une semaine
comporte déjà plusieurs dizaines de
pages.

Des actions et démarches sont en cours
de finalisation, et seront portées très pro-
chainement à la connaissance de la popu-
lation.

O.B.

"Je commence à monter des dossiers de restructuration et de réorganisation"

Joaquin Cester, directeur des finances publiques, est clair : "Je com-
mence à monter des dossiers de restructuration et de réorganisation.
Il y a la restructuration visible, avec la fermeture de poste et la
réorganisation le transfert de compétences d'un site à l'autre". Et de
souligner : "La fermeture d'un site doit être autorisée et validée par
le ministre". Une démarche qui nécessite au préalable de recueillir
l'avis d'élus nationaux et locaux, le préfet, l'inspecteur général ter-
ritorial, les représentants du personnel.

Il confirme la fermeture de la trésorerie de Volonne au 1er jan-
vier 2018. "J'en avais parlé dès mon arrivée, en septembre 2014.
Mais en raison des incertitudes liées à l'intercommunalité et au re-
logement de mes services à Sisteron - finalement nous avons eu une
nouvelle installation avec plus de place, permettant de regrouper
des personnels - j'ai reporté cette décision. Le projet était mûr au
1^{er} janvier 2017 mais la demande des élus et des personnels j'ai re-
porté d'un an". Ce qui explique cette fermeture ? "Nous avons une
vision stratégique. Tous les usagers doivent utiliser l'internet et être
plus autonomes, ceci dans un cadre de baisse de Dotation globale de
fonctionnement. La nôtre a baissé de 41% depuis 2012 et les loca-
tions mobilières représentent 50%". De fait, la fermeture de la tréso-
rie de Volonne est "une opération visible. Mais la trésorerie est
située entre deux sites : Sisteron et Les Mées. Je suis comptable éga-
lement de l'aménagement du territoire dans un département étendu
et peu peuplé. Mon but est d'avoir une représentation convenable".
Il précise : "LA DDFIP concerne 275 emplois ; tous les ans, on perd
entre 6 et 12 emplois à la suite de retraits non remplacés, des muta-
tions... C'est pour participer à l'effort pour les comptes de la Nation".
Il dément la fermeture du site des impôts pour les professionnels à
Saint-André les Alpes. "J'envie que la fiscalité des professionnels
soit transférée à Digne. Le service compte deux personnes mais ac-
tuellement une seule l'occupe, c'est très lourd. En plus, depuis 2015,
les entreprises doivent avoir des relations dématérialisées ; il n'y a
plus besoin de proximité entre les services et les usagers. Une struc-

ture à deux agents n'est plus viable. L'accueil physique, c'est moins
de deux personnes par jour." Il précise : "Je compte assurer un ac-
cueil physique pendant un moment. Je ne dégrade pas le service aux
usagers en faisant que Digne gère les dossiers de Saint-André".

PAS DE FERMETURE EN UBAYE MAIS À COLMARS

Quant à ceux qui nourrissent des inquiétudes en Ubaye... "A Barcelon-
nette, la question n'est pas d'actualité, la commune est loin de tout.
À Seyne, ça fonctionne bien". Joaquin Cester annonce un autre projet
concernant la trésorerie de Colmars. "C'est un site à trois emplois
mais qui fonctionne avec deux actuellement. Depuis 4 ans, je n'ar-
rive pas à avoir un titulaire pour y aller. L'équipe souffre depuis
4 ans. Ce service a perdu de l'activité depuis que l'intercommunalité
du Haut-Verdon a disparu, alors que Saint-André, en contrepartie, en
a gagné avec le siège de la nouvelle communauté de communes Alpes
Provence Verdon. L'idée est donc de fusionner Colmars et Saint-André".

Une autre réorganisation est dans les tiroirs : "qu'Annot et Castel-
lane ne gèrent plus l'impôt des particuliers, transféré à Saint-André
qui s'occupe déjà de l'assiette et du recouvrement. Ça ne veut pas
dire que les gens d'Annot ne pourront plus aller y poser leurs ques-
tions ou déposer un chèque. C'est un transfert de compétences pour
soulager les petites trésoreries". Le directeur fait valoir qu'entrent
en ligne de compte les problèmes de continuité de service public
mais aussi de sécurité. Il martèle : "Je ne ferme aucun service et je
prends la peine que le service d'accueil de proximité aux usagers est
maintenu. Pour Annot qui vient d'être relogée par la Municipalité et
Castellane, je n'ai pas de projet".

Enfin, il cite le rapport de la Cour des Comptes sur l'activité de l'État :
"Parmi les mesures proposées qui concernent la modernisation, pa-
ge 158, la Cour des comptes dit qu'il est nécessaire de continuer à
restructurer le réseau des administrations et notamment les Fi-
nances publiques, le plus gros service d'Europe...".

E.F.